

COMMUNE DE WIMMENAU



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE du 22 mars 2016**

**Présents** : MM. Mmes : RUCH Marc - DEININGER Yves - HETZEL Valérie - HUCKENDUBLER René - BEYER Nathalie - CLEISS Cornélia - DORSCHNER Adrien - HARRER Rémy - SAND Gilbert - Mme SCHMITT Dominique - SCHMITT Dominique - STENGER Simone - TRUNK Claude  
**Absents excusés** : Mmes : PFISTER Monique - SCHILL Emmanuelle (procuration à HETZEL Valérie)

**ORDRE DU JOUR :**

- 1°) Approbation compte-rendu du 29 février 2016
- 2°) Comptes administratifs 2015
- 3°) Comptes de gestion 2015
- 4°) Affectation résultats budgétaires 2015
- 5°) Vote des taux 2016
- 6°) Budgets primitifs 2016
- 7°) Achat terrain
- 8°) Demande de subvention – Fondation du Patrimoine
- 9°) Eclairage terrain municipal - stade
- 10°) Achat laveuse sols salle
- 11°) Subvention scolaire
- 12°) Divers

**Décisions prises :**

1°) **APPROBATION COMPTE RENDU DU 29 février 2016**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, approuve le compte rendu de la séance du 29 février 2016.

2°) **COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal sous la présidence de M. Yves DEININGER, Adjoint au Maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de la Commune, ainsi que les comptes administratifs annexes (réseau câblé et cimetière).

3°) **COMPTES DE GESTION 2015**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2015 de la Commune de Wimmenau, ainsi que les comptes de gestion annexes (réseau câblé - Cimetière) présentés par M. TOUSSAINT, Trésorier.

#### 4°) AFFECTATION RESULTATS BUDGETAIRES 2015

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Commune de Wimmenau exercice 2015 :

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de

108.799,65 € le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

\* 108.799,65 € affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur).

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du réseau câblé de la Commune de Wimmenau exercice 2015 :

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de

24.322,53 € le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

\* 24.322,53 € affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur).

#### 5°) VOTE DES TAUX 2016

Le Conseil Municipal VOTE les taux d'imposition pour l'année 2016 (identiques aux taux votés en 2015), comme suit :

A - Taxe d'habitation 9,10 % pour un produit de 117.936,00 €

B - Taxe foncière (bâti) 10,00 % pour un produit de 79.830,00 €

C - Taxe foncière (non bâti) 74,65 % pour un produit de 23.291,00 €

**TOTAL 221.057,00 €**

#### 6°) BUDGETS PRIMITIFS 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2016 de la Commune de Wimmenau, ainsi que celui du réseau câblé.

#### 7°) ACHAT TERRAIN

Mme HAEUSER Alfred d'Obermodern désire vendre un terrain situé à WIMMENAU section A p 43. Le Maire en informe les conseillers municipaux. Après débat, il est décidé de proposer d'acheter ce terrain d'une contenance de 10 a 85 pour la somme de 300 €. Le Maire ou l'un de ses Adjointes sont autorisés à finaliser cet achat et signer les documents nécessaires.

#### 8°) DEMANDE DE SUBVENTION - FONDATION DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal valide l'adhésion à la fondation du Patrimoine et vote une subvention de 100 €.

#### 9) ECLAIRAGE TERRAIN MUNICIPAL - STADE

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'offre faite par la Sté FAUTHELEC de BOUXWILLER pour le remplacement et la mise en place d'un éclairage du terrain municipal (stade) plus performant. Après discussion il décide de passer commande pour ces travaux, estimés à 21.345.74 € TTC et autorise le Maire à solliciter toutes les subventions dont pourrait bénéficier ce projet.

#### 10) **ACHAT LAVEUSE SOLS SALLE**

Le Conseil Municipal décide l'achat d'une autolaveuse pour la salle polyvalente. L'offre de la STE LABOR HAKO d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN a été retenue, pour la somme de 5.881,2 € TTC.

#### 11) **SUBVENTION SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de subvention émise par le Lycée Professionnel d'Oermingen. Une subvention de 16 € a été accordée à 1 élève de la commune de Wimmenau, scolarisé dans ce lycée en classe de 3<sup>ème</sup>, pour la sortie scolaire organisée en 2016.

#### 12) **DIVERS**

- Le Maire expose aux Conseillers les difficultés rencontrées pour la numérotation des maisons, suite aux nouvelles constructions dans la route de Bitche. Après débat, il est décidé de reporter la renumérotation de la route de Bitche.
- Le Maire rappelle aux Conseillers la date du 02 avril pour le nettoyage de printemps et le ramassage de vieux papiers. Rendez-vous à 9 h à la salle.
- La sortie « Visite du ban de la Commune » a été ajournée.
- Le déroulement des festivités pour le Messti 2016 a été présenté.

Wimmenau, le 31 mars 2016

Le Maire  
Marc RUCH